



Fiche de données de sécurité

Date de publication : 24 juin 2016

Date de révision : 28 février 2017

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DU FABRICANT/DE L'ENTREPRISE

Identificateur du produit

Nom du produit Huile pour chaînes et guide-chaînes toutes saisons (All-Season Bar and Chain Oil)

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 90659

Synonymes Aucune donnée disponible.

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Usage recommandé Huile pour chaînes et guide-chaînes de scies à chaîne. Lubrifiant tous usages.

Utilisations déconseillées Aucune donnée disponible.

Identification du fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Hicks Oils

845 N. Hickory Street, Du Quoin, IL 62832 (É.-U.)

Tél. : 1-618-542-5431

Numéros de téléphone d'urgence

N° de téléphone de l'entreprise 618-542-5431

N° d'urgence de l'entreprise 618- 542-5431

N° de téléphone d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Normes réglementaires de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré dangereux selon la norme 2012 sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Éléments d'étiquetage

SOMMAIRE EN CAS D'URGENCE

Non classé

Aspect Liquide de couleur rouge

Etat physique Liquide visqueux

Odeur Faible odeur de pétrole

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Autres renseignements

• Peut être dangereux en cas de contact avec la peau.

Toxicité aquatique inconnue

1,71 % du mélange consiste en un ou des ingrédients de toxicité inconnue.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom courant

Liquide de lubrification aux hydrocarbures.

Famille chimique

Mélange d'hydrocarbures de pétrole.

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition, considéré comme un secret commercial, n'est pas publié.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Avis général	Il n'existe aucun risque pouvant nécessiter des mesures spéciales de premiers soins.
Contact oculaire	Rincer les yeux à grande eau pendant 30 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un personnel médical.
Contact cutané	Retirer les chaussures et les vêtements contaminés et nettoyer la ou les zones affectées en les lavant à l'aide de savon doux et d'eau ou d'un détergent sans eau pour les mains. Si de l'irritation ou des rougeurs se développent et persistent, consulter un personnel médical.
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas de respiration difficile, consulter un personnel médical.
Ingestion	Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que retardés

Symptômes	Aucune donnée disponible.
------------------	---------------------------

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Avis au médecin	Traiter selon les symptômes.
------------------------	------------------------------

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse chimique. De l'eau peut être utilisée pour garder froids les matériaux environnants.

Petits incendies Toujours porter des vêtements de protection individuelle. Respecter les mesures de sécurité individuelle appropriées et utiliser les agents extincteurs appropriés.

Incendies importants Consulter le personnel affecté aux urgences.

Agents extincteurs inappropriés Attention : Pour lutter contre un incendie, l'utilisation d'eau pulvérisée peut être inefficace.

Dangers spécifiques du produit chimique

Matériau combustible.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

Risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucun.

Sensibilité à une décharge statique Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout cas d'incendie, porter un masque respirateur autonome homologué MSHA/NIOSH ou équivalent, réglé sur le mode de pression positive, et des vêtements de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Protection individuelle	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des lunettes ou un masque protecteur en cas d'utilisation du produit dans des conditions qui augmentent le risque d'éclaboussement. En cas de contact cutané, laver la peau à l'eau savonneuse. Lessiver les vêtements souillés. En cas de déversement, faire attention car le produit peut rendre très glissantes les surfaces environnantes.
--------------------------------	---

Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement Voir à la section 12 d'autres données écologiques.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes pour le confinement Couvrir de terre, de sable ou de tout autre matériau non combustible, recouvert de toile plastique, afin de minimiser l'étalement et le contact avec la pluie.

Méthodes pour le nettoyage L'excédent de produit liquide peut être recueilli à l'aide d'une écope ou d'une pelle et rangé avant recyclage ou élimination. Éviter toute propagation dans les égouts ou les cours d'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Avis sur la manutention sécuritaire Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes ou un masque protecteur complet en cas d'utilisation du produit dans des conditions qui augmentent le risque d'éclaboussement. En cas de contact cutané, laver la peau à l'eau savonneuse. Lessiver les vêtements souillés. La température maximale de manutention est de 70 °C (158 °F). Il est recommandé de pomper ou de transférer le produit à la température ambiante.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage Garder à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Garder fermé tout contenant non utilisé. Respecter les mesures de premiers soins en cas de contact, et les mesures à prendre en cas de déversement. Pour le produit emballé : Le stocker dans un endroit frais et sec. Toujours respecter les réglementations municipales, provinciales et fédérales en matière de stockage du produit selon la quantité stockée.

Produits incompatibles Agents oxydants puissants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse selon les limites d'exposition en milieu de travail établies par les organismes de réglementation spécifiques régionaux.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles d'ingénierie Douches.
Postes de douche oculaire.
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelles, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage En cas d'éclaboussement possible, porter des lunettes et un masque de protection complet.

Protection de la peau / du corps Porter des vêtements à longues manches. Si le produit doit entrer en contact avec la peau, porter des gants de protection. Laver la peau à l'eau savonneuse.

Protection des voies respiratoires En cas de possibilité de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un masque homologué NIOSH/MSHA. Un masque respirateur réglé sur le mode de pression positive peut être nécessaire en cas de concentration élevée d'impuretés en suspension dans l'air. La protection des voies respiratoires doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur.

Pratiques hygiéniques générales Retirez et lavez les vêtements souillés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide rouge visqueux.	Odeur	Faible odeur de pétrole.
Aspect et couleur	Liquide de couleur rouge.	Seuil olfactif	Aucune donnée disponible.

Propriété

pH

Point de fusion/congélation

Point/Domaine d'ébullition

Point d'éclair

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solides et gaz)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure

Limite inférieure

Tension de vapeur

Densité de vapeur

Densité relative

Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation

Température de décomposition

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique

Propriétés explosives

Propriétés oxydantes

Valeurs

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

> 93,3 °C / > 200 °F.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

70 à 90 mm²/s à 40 °C.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

Remarques • Méthode

Cleveland en vase ouvert (COC)

Autres données

Point de ramollissement

Aucune donnée disponible.

Contenu en COV

Aucune donnée disponible.

Densité

Aucune donnée disponible.

Densité en vrac

Aucune donnée disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Stable en conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Aucun en cas de traitement normal.

Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne peut se produire.

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Sources d'allumage à haute énergie.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu sur la base des renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Données sur le produit	Aucune donnée disponible.
Inhalation	L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut entraîner l'irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Éviter tout contact oculaire. Peut irriter les yeux.
Contact cutané	Peut irriter les yeux et la peau. Tout contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et entraîner une dermatite.
Ingestion	Ne PAS goûter ni avaler le produit.

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune donnée disponible.

Effets différés et immédiats y compris effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Sensibilisation Aucune donnée disponible.
Mutagénicité des cellules germinales Aucune donnée disponible.
Cancérogénicité Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune donnée disponible.
Toxicité spécifique d'organe cible
Exposition unique Aucune donnée disponible.
Exposition répétée Aucune donnée disponible.
Risque d'aspiration Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité – Données sur le produit

Toxicité aquatique inconnue 1,71 % du mélange consiste en un ou des ingrédients de toxicité inconnue.
Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document GHS.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

1,71 % du mélange consiste en un ou des ingrédients de toxicité inconnue pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations nationales, régionales et municipales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Département américain des transports (DOT) Non réglementé.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Non réglementé.
DSL/NDL	Non réglementé.
EINECS/ELINCS	Non réglementé.
ENCS	Non réglementé.
IECSC	Non réglementé.
KECL	Non réglementé.
PICCS	Non réglementé.
AICS	Non réglementé.

Légende

TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory – Inventaire - Article 8(b) de la loi américaine réglementant les substances toxiques

DSL/NDL (LIS/LES) - Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances du gouvernement du Canada

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes - Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Japan Existing and New Chemical Substances - Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - China Inventory of Existing Chemical Substances - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances - Inventaire coréen des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances - Inventaire philippin des produits et substances chimiques

AICS - Australian Inventory of Chemical Substances - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des É.-U.

SARA 313

Section 313 du Titre III de la loi américaine Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement) de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucune des substances chimiques qui doivent être divulguées selon ladite loi et le Titre 40 du Code des réglementations fédérales, partie 372.

Catégories des dangers des sections 311 et 312 SARA

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de dissipation soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune des substances réglementées comme étant des substances polluantes selon la loi sur la qualité de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Tel que fourni, ce produit ne contient aucune des substances réglementées comme étant dangereuses selon la loi américaine Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou la loi américaine Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut exister des obligations de divulgation spécifiques locales, régionales, provinciales ou fédérales concernant les rejets de ce produit.

Réglementations des états des É.-U.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique concernée par la Proposition 65 de la Californie.

Réglementations avec droit de savoir des états des É.-U.Renseignements sur l'étiquetage de l'EPA des É.-U.

Numéro d'enregistrement en matière de pesticides de l'EPA Ne s'applique pas.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**NFPA** Risques pour la santé 0 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers physiques et chimiques**HMIS** Risques pour la santé 0 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle XDate de publication 24 juin 2016
Date de révision 28 février 2017**Remarque sur les révisions**

Mise à jour de la section 1 de la FDS

Exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans cette Fiche de données de sécurité sont exacts à notre connaissance, selon les renseignements en notre possession, et fiables à la date de leur compilation. Lesdits renseignements ne sont donnés qu'à titre de guide pour la manutention, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la dispersion en toute sécurité du produit et ne doivent pas être considérés comme étant des garanties ni des normes de qualité. Lesdits renseignements ne concernent que le produit spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valables lorsque ledit produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou pour d'autres traitements que ceux indiqués dans le texte de la présente fiche.

Fin de la FDS